SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2015 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 4 mai 2015 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2015-05-087 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture
 - 1.1 Ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal:
 - 3.1 Séance ordinaire du 7 avril 2015
- 1^{ère} période de questions (Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
- Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance
 - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois d'avril 2015
- 7. Rapports des comités
 - 7.1 Finances Subventions:
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.1.2 Dépôt du rapport financier en date du 30 avril 2015
 - 7.2 Autres comités:
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

- 8.1 Résolutions à adopter:
 - 8.1.1 Achat de bornes 9.1.1
 - 8.1.2 Embauche d'un employé occasionnel pour les parcs
 - 8.1.3 Offre de service de la firme AVIZO Validation des débimètres
 - 8.1.4 Offre de service de la firme WSP Coordination de la caractérisation environnementale
 - 8.1.5 Offre de service de la firme AVIZO Honoraires pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout route 112
 - 8.1.6 Offre de service de la firme AVIZO Évaluation environnementale du site pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout
 - 8.1.7 Embauche des animateurs et animatrices pour le SAE été 2015
 - 8.1.8 Tournoi de golf de la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François
 - 8.1.9 Règlement d'emprunt 2015-001, Régie intermunicipale d'incendie de la Région d'East Angus

9. Adoption des règlements

- 9.1 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 596 modifiant le Règlement de zonage numéro 436
- 9.2 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 595 modifiant le Règlement numéro 435, Plan d'urbanisme

10. Avis de motion à donner

Aucun

11. Varia affaire nouvelle

Aucune

12. 2ième période de questions (Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 1^{er} juin 2015 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher ET RÉSOLU QUE le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2015 soit approuvé et adopté tel que déposé avec un ajout au point 11.1 Demande d'appui, projet Centre de jour de la Maison La Cinquième Saison.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-05-088

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2015 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS : 19 H 35. (Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public) <u>Procédure à suivre pour poser une question</u>.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Madame Maryse Labonté concernant le système de communication.

Monsieur Jacques Gourde:

- Concernant l'accotement en face de sa résidence à refaire ;
- Concernant l'exercice de feu avec des vieilles résidences, quel est le coût pour fournir une vielle résidence ?
- Concernant le dossier SPA voir le rapport mensuel.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 51.

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général dépose la liste de correspondance pour le mois d'avril et en fait la lecture.

7.1.1

2015-05-089 COMPTES À PAYER :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 30 avril 2015 au montant de **128 165.77** \$ soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER EN DATE DU 30 AVRIL 2015 :

Aucun.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS:

Madame Nathalie Bresse mairesse:

- Donne de l'information concernant :
 - Le plan de gestion des matières résiduelles en révision à la MRC ;
 - Le programme PDZA, il y aura d'ici deux ans un sondage ;
 - Une rencontre avec Hydro Québec pour la deuxième ligne électrique vers les États-Unis.

Madame Diane Talbot:

- Donne de l'information concernant :
 - Le Transport du bonheur, un comité temporaire sera mise en place pour les deux modes de transport;
 - La Régie des incendies qui a un nouveau capitaine et deux nouveaux pompiers.

Monsieur Éric Mageau:

- o Donne de l'information concernant :
 - Un ponceau à changer sur le chemin Deblois, quelques ventres de bœuf à corriger;
 - Le chemin Biron, il y a un accotement à refaire et plusieurs problèmes avec les entrées de cour. Une demande a été faite à Talon Sebeq pour participer à la réfection du chemin et plusieurs autres travaux à planifier.

Monsieur René Rivard:

- o Donne de l'information concernant :
 - Le samedi 9 mai aura lieu à Johnville la Marche vers le Haut ;
 - Le journal communautaire, la tombée des articles est jeudi le 7 mai ;
 - Le SAE est en marche pour la prochaine saison estivale ;
 - La démarche MADA se déroule bien ;
 - Plusieurs autres activités à venir.

Madame France Martel:

- Onne de l'information concernant :
 - L"OMH tout se déroule bien ;
 - Le tournoi de golf de la Chambre de Commerce à venir.

Monsieur Donald Lachance:

- Donne de l'information concernant :
 - La prochaine assemblée publique de la Régie incendie le 9 juin 2015 :
 - Une rencontre avec la SQ le 12 mai pour la présentation des nouveaux sentinelles.

Monsieur Stanley Boucher:

- o Donne de l'information concernant :
 - L'eau potable, il y a amélioration dans les systèmes ;
 - Une rencontre prévue le 5 mai pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la route 112 directions East Angus;
 - Le projet de Valoris.

R 1 1

2015-05-090 ACHAT DE BORNES 9 1 1 :

CONSIDÉRANT QUE nous avons 100 nouvelles demandes pour les bornes 9 1 1;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner achète 125 nouvelles bornes à un numéro et 10 nouvelles bornes à deux numéros pour un montant total de 8 132.50 \$ plus les taxes applicables et que celles-ci soient payées par le fonds de roulement remboursable sur trois ans.

Poste budgétaire : 03-310-00-999 fonds de roulement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2015-05-091 EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ OCCASIONNEL POUR LES PARCS :

CONSIDÉRANT QUE nous avons un besoin de main d'œuvre additionnelle pour l'entretien de nos parcs et pour la période des vacances;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'embauche de monsieur François Denault comme employé occasionnel au poste de journalier / opérateur d'équipement léger pour l'entretien de nos parcs et pour la période des vacances. Le salaire et les conditions de travail seront selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

813

2015-05-092 OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME AVIZO - VALIDATION DES DÉBIMÈTRES :

CONSIDÉRANT QUE chaque année, il est nécessaire de valider les débimètres aux biodisques et aux étangs aérés ainsi que les deux débimètres magnétiques à la station de pompage d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service de l'entreprise AVIZO au montant de 2 335.00 \$ plus les taxes applicables.

Poste budgétaire : 02-413-00-526, eau potable

02-414-00-521, biodisque 02-414-01-521, étangs aérés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2015-05-093 OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME WSP – COORDINATION DE LA CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE :

CONSIDÉRANT QUE nous devons produire une étude de caractérisation environnementale en prévision de l'achat d'un terrain sur le territoire de la municipalité d'Ascot Corner, pour un éventuel parc industriel léger;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu un offre de services de la firme WSP pour faire la coordination de cette étude;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services de la firme WSP au montant de 3 695.00 \$ plus les taxes applicables pour faire la coordination de l'étude de caractérisation environnementale préachat.

Poste budgétaire : 03-310-00-021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.5

2015-05-094

OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME AVIZO – HONORAIRES POUR LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA ROUTE 112:

CONSIDÉRANT QUE nous regardons la possibilité de prolonger les réseaux d'aqueduc et d'égout sur la route 112 en direction East Angus;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin de l'expertise d'une firme d'ingénieurs pour la préparation des plans et devis, les demandes d'autorisation aux différents ministères, la gestion de l'appel d'offres et les services durant la construction;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services de la firme AVIZO au montant de 21 450.00 \$ plus les taxes applicables afin de procéder au prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la route 112 selon l'offre de services V/Réf : INF-784-1A15.

Poste budgétaire: 03-310-00-061

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.0

2015-05-095

OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME AVIZO — ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU SITE POUR LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT :

CONSIDÉRANT QUE nous avons l'obligation de procéder à une étude environnementale du site avant d'entreprendre des travaux pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la route 112;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services de la firme AVIZO afin de procéder à l'évaluation

environnementale de site pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la route 112, selon l'offre de services V/Réf : ENV-071-1A15.

Poste budgétaire : 03-310-00-061

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2015-05-096 EMBAUCHE DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES POUR LE SAE – ÉTÉ 2015 :

CONSIDÉRANT QUE nous devons procéder à l'embauche des animateurs et animatrices pour le SAE pour l'été 2015;

CONSIDÉRANT QUE les entrevues ont eu lieu et que la sélection a été faite par le comité des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner procède à l'embauche des 2 animateurs et 6 animatrices pour le SAE de l'été 2015 :

- Andréanne Rivard, animatrice en chef	- taux de 13 \$ / hre
- Pierre Antoine Campeau, animateur en che	ef - taux de 13 \$ / hre
- Andréanne Bessette, animatrice	 taux de 11 \$ / hre
- Alexandra C. Schmidt, animatrice	taux de 11 \$ / hre
- Kaina Simard, animatrice	taux de 11 \$ / hre
- Fanny Lamarche, animatrice	taux de 11 \$ / hre
- Jérémie Mageau, animateur	taux de 11 \$ / hre
- Jessica Grenier, animatrice	taux de 11 \$ / hre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2015-05-097 TOURNOI DE GOLF DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS :

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François procède à l'organisation de son 19^{ième} tournoi de golf annuel qui aura lieu le vendredi 5 juin 2015 à East Angus;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que monsieur Stanley Boucher représente la municipalité d'Ascot Corner au tournoi de golf annuel de la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François le 5 juin 2015 à East Angus. QUE l'inscription et les dépenses de monsieur Stanley Boucher soient payées par la Municipalité.

Inscription au montant de 125.00 \$ pour le golf, voiturette et le souper.

Poste budgétaire : 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2015-05-098 RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2015-001, RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS:

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale d'incendie de la Région d'East Angus a adopté un règlement d'emprunt numéro 2015-001 décrétant

une dépense et un emprunt pour l'acquisition d'un système de communications et d'un camion échelle;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie est autorisé à dépenser une somme de 539 945.95 \$ pour les fins du règlement numéro 2015-001;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de la Région d'East Angus à mettre en application le règlement d'emprunt numéro 2015-001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1

2015-05-099 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 596 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 596 modifiant le Règlement de zonage numéro 436.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.2

2015-05-100 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 595 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 435, PLAN D'URBANISME :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 595 modifiant le Règlement numéro 435, Plan d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

1

11.1

2015-05-101 DEMANDE D'APPUI – PROJET CENTRE DE JOUR DE LA MAISON LA CINQUIÈME SAISON :

ATTENDU QUE la mise en place d'un Centre de jour pour les personnes en soins palliatifs est un nouveau projet qui va permettre de bonifier l'offre de services faite aux personnes qui résident à leur domicile et qui sont atteintes d'une maladie mortelle et à leurs proches;

ATTENDU QUE les personnes qui ne reçoivent plus de traitements à visée curative, et qui ont une espérance de vie plus longue (4 mois, 8 mois et plus) n'ont pas accès à des services de cet ordre adaptés à leur condition;

ATTENDU QU' un Centre de jour permettrait à ces personnes d'avoir une écoute attentive et le support de professionnels et de bénévoles formés à cet effet et de partager leur vécu avec des personnes qui vivent la même situation:

ATTENDU QUE le Centre de jour se veut une réponse adéquate à plusieurs des besoins à combler pour leur permettre de développer des relations significatives et de faire un cheminement personnel face à l'inéluctable;

ATTENDU QUE le soutien et le réconfort offerts aux personnes malades ainsi qu'aux membres de leur famille contribuent à diminuer l'isolement social.

ATTENDU QUE le projet d'implanter un Centre de jour à Lac-Mégantic n'amène pas de dédoublement avec d'autres projets ou organisations couvrant le même territoire.

ATTENDU QUE le Centre de jour permettra de travailler en équipe (coordonnatrice du Centre, personnel de la Maison La Cinquième Saison, intervenants du CSSSG et bénévoles) afin d'offrir une continuité au niveau des soins offerts à la personne.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner appuie le projet de mise en place d'un Centre de jour de la Maison La Cinquième Saison pour les personnes en soins palliatifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2 lème PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 36. (Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre «du jour seulement) Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Gourde:

- Concernant le Règlement numéro 596 ;
- Concernant Valoris c'est 32,000,000 \$ et non 30,000,000 \$;
- Concernant la disparition de la CREE, est-ce vraiment profitable pour notre MRC;
- Concernant l'asphalte froide et la façon de procéder ;
- Concernant le développement de monsieur Steve Leblanc.

Madame Maryse Labonté:

- Concernant l'ordre du jour, quand est-elle disponible;
- Concernant les comptes à payer.

FIN DE LA 2 IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 55.

13.

2015-05-102 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance QUE la séance ordinaire soit levée à 20 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : Lundi le 1^{er} juin 2015 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE	NATHALIE BRESSE, MAIRESSE
DIR. GÉN. ET SECRTRÉS.	